

Note de Presse
EN GUISE DE REACTION A L'INGERENCE DE L'OEA
31 Mai 2020

Monsieur **Luis Leonardo Almagro** Lemes est le secrétaire Général de l'OEA.

Dans une note de presse le 29 mai dernier, le secrétariat général de l'OEA viole l'article 1 du Chapitre I de la charte de cette institution en s'immisçant grossièrement dans les affaires internes de notre pays pour essayer d'imposer, dans une prise de position légère et inepte, des prescriptions qui privilégient les intérêts de certains acteurs au détriment de ceux de notre pays.

Le Collectif 4 Décembre, regroupement de la Société citoyenne haïtienne se fait le devoir de recadrer ce secrétariat général qui se positionne en un tribunal qui s'arrogerait le droit de compétence à traiter les affaires internes de notre pays, souverain.

Pour sa gouverne et en guise de leçon, nous relevons et soulignons 2 points essentiels :

1. Aucune instance ou autorité établie de notre pays n'obtiendrait l'aval de la population pour lui permettre de s'abaisser à solliciter au nom de la fière nation haïtienne les services ou l'opinion de l'OEA sur un sujet qui n'entre pas dans le cadre des attributions de cette dite organisation
2. L'ignorance de l'article 1 de la Charte de l'OEA dont nous reportons l'extrait suivant :

« L'Organisation des Etats Américains n'a d'autres facultés que celles que lui confère expressément la présente Charte dont aucune disposition ne l'autorise à intervenir dans des questions relevant de la juridiction interne des Etats membres »

Le peuple haïtien, malgré les faiblesses institutionnelles de l'Etat, reste jaloux de ses droits au niveau international et exige que le respect soit accordé à l'ensemble du pays, à ses ressortissants et à ses lois. **Notre pays s'accroche aux échéances constitutionnelles et non au diktat d'aucune rapace étrangère.**

Notre nation ne négociera pas tels points !

LE COLLECTIF souhaite que ce secrétariat général de l'OEA s'imprègne de la charte de cette organisation et apprenne à lire et comprendre les normes opérationnelles de notre pays, avant de faire des déclarations qui ne font qu'envenimer une situation et vilipender l'OEA qui, déjà, ne bénéficie pas d'une réputation enviable en Haïti.



Jean-Robert Argant
Coordonnateur général